

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS



RAPPORT 2017

EAU POTABLE



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224-5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 29 décembre 2015

Sommaire

I - Caractéristiques techniques du service

1.1 - Présentation du territoire desservi

1.2 - Mode de gestion du service

1.3 - Présentation du service

II - Résultats d'exploitation du service

2.1 - Protection des ressources et qualité de l'eau

2.2 - Production

2.3 - Distribution

2.4 - Suivi clients

2.5 - Autres volumes

2.6 - Performance du réseau

III Tarification et recettes du service public d'eau potable

3.1 - Prospectives financières

3.2 - Recettes du service

IV - Financement des investissements

4.1 - Investissements effectués par la CCG

4.2 - Indicateurs financiers

V - Perspectives

V.1 - Etude « ressources - incidences sur les milieux »

V.2 - Mise à jour du SDAEP

V.3 - Etude télérelève

I - Caractéristiques techniques du service

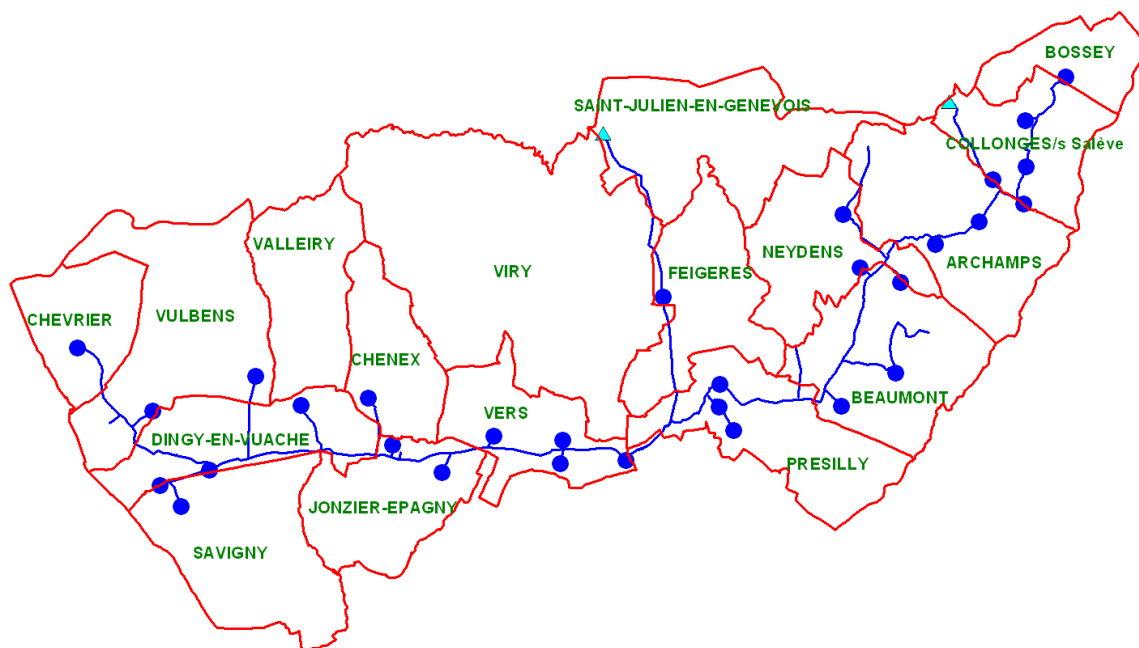
1.1 - Présentation du territoire desservi

Les communes adhérentes à la Communauté de Communes du Genevois (CCG) sont les suivantes :

- ARCHAMPS
- BEAUMONT
- BOSSEY
- CHENEX
- CHEVRIER
- COLLONGES-SOUS-SALEVE
- DINGY-EN-VUACHE
- FEIGERES
- JONZIER-EPAGNY
- NEYDENS
- PRESILLY
- ST-JULIEN-EN-GENEVOIS
- SAVIGNY
- VALLEIRY
- VERS
- VIRY
- VULBENS

La CCG créée en 1996 possédait une compétence d'alimentation en secours via un « réseau primaire ». Des forages sur les sites de Crache et Collonges, ainsi qu'un réseau de canalisations et de réservoirs permettait d'alimenter les réservoirs communaux (hormis la commune de Viry) en complément des ressources communales.

La CCG a repris la compétence totale eau potable (Production, transport, distribution) depuis le 1^{er} janvier 2013, sur l'ensemble du territoire.



Réseau « primaire » et réservoirs connectés

Les cartes des réseaux d'eau potable sur chaque commune sont disponibles en annexe 1.

1.2 - Mode de gestion du service

Deux modes de gestion cohabitent sur le territoire :

- **L'exploitation en régie**

L'exploitation des ouvrages, la gestion des abonnés, la facturation et la gestion des astreintes sont réalisées par la collectivité. Les investissements sont réalisés par la collectivité. La collectivité fait appel à des prestataires notamment pour l'entretien des espaces verts, et les réparations importantes des organes électromécaniques.

Ce mode de gestion concerne les ouvrages situés sur les communes de Chênex, Chevrier, Dingy-en-Vuache, Jonzier, Neydens, Présilly, Savigny, Vers, Viry, Vulbens et les installations du « réseau primaire ».

- **L'exploitation par délégation de service public (contrats d'affermage).**

La société Aqualter exploite les ouvrages situés sur la commune de Collonges. La société Véolia exploite les ouvrages situés sur les communes d'Archamps, Beaumont, Bossey, Feigères, St Julien et Valleiry.

Dans le cadre de ces contrats d'affermage l'exploitation des ouvrages de la collectivité est réalisée par le délégataire à ses risques et périls. Les investissements sont réalisés par la collectivité.

1.3 - Présentation du service

Fin 2017, le patrimoine de la CCG représente **464.49 Km de canalisations, 54 réservoirs, 48 captages ou forages.**

Le tableau suivant décrit sommairement les ouvrages de la CCG par commune.

Unité de distribution	Linéaire de canalisations	Ressources- Réservoirs
Réseau primaire	77.14 km	2 captages 5 réservoirs représentant 6000 m ³
Archamps	26,7 km	2 captages 3réservoirs représentant 700 m ³
Beaumont	21.44 km	3 captages 4 réservoirs représentant 930 m ³
Bossey	13,54 km	2 captages 2 réservoirs représentant 500 m ³
Chenex	11,07 km	2 captages 2 réservoirs représentant 350 m ³
Chevrier	3,37 km	1 captage 1 réservoir représentant 100 m ³
Collonges sous Salève	27.62 km	2 captages 3 réservoirs représentant 1530 m ³
Dingy en Vuache	9.19 km	9 captages 5 réservoirs représentant 880 m ³
Feigères	24.15 km	1 captage 2 réservoirs représentant 300 m ³

Jonzier-Epagny	12,58 km	1 captage 1 réservoir représentant 300 m ³
Neydens	30.03 km	3 captages 3 réservoirs représentant 1200 m ³
Présilly	17.79 km	1 captage 4 réservoirs représentant 950 m ³
Savigny	12,37 km	1 captage 4 réservoirs représentant 525 m ³
Saint Julien en Genevois	63.61 km	3 captages 3 réservoirs représentant 6000 m ³
Valleiry	31,43 km	1 captage 3 réservoirs représentant 1005 m ³
Vers	8,84 km	4 captages 3 réservoirs représentant 245 m ³
Viry	57.21 km	8 captages 2 réservoirs représentant 750 m ³
Vulbens	16,41 km	2 captage 4 réservoirs représentant 310 m ³
TOTAL CCG	464.49 km	48 ressources 54 réservoirs d'une capacité utile totale de 19 400 m³ plus 3600 m³ de réserve incendie

II - Résultats d'exploitation du service

L'ensemble des indicateurs du service public de l'eau potable sont résumés et disponibles en annexe 2.

2.1 – Protection des ressources et qualité de l'eau

Protection des ressources

	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de points de prélèvement utilisés	49	48	48	48	32
Volume prélevé autorisé (m3/j)		13 825	13 825	13 825	21 138

Un certain nombre de ces ressources a fait l'objet d'une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) suite à la prise d'un arrêté préfectoral qui détermine les débits maximums prélevables, les périmètres de protection de la ressource mis en place (immédiat, rapproché et éloigné), assortis des règles à respecter dans chacun de ces périmètres.

L'indice d'avancement de protection de la ressource en eau rend compte du niveau d'avancement, exprimé en %, de cette démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée. L'indice 80 % est atteint lorsque l'application de toutes les prescriptions figurant dans l'arrêté de Déclaration d'Utilité Publique a été constatée sur site. L'indice 100 % est atteint lorsqu'une personne a été désignée pour suivre les périmètres protégés et qu'une procédure a été mise en œuvre.

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice pondéré - Régie					74,4%
Indice pondéré - Véolia	71,0%	71,0%	71,0%	71,0%	53,9%
Indice Pondéré - Aqualter					80,0%

Qualité de l'eau

La qualité de l'eau est suivie par l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui, grâce à un programme d'analyses annuel (sur des points de production, de stockage et chez les abonnés), vérifie la conformité sanitaire de l'eau distribuée.

	2013	2014	2015	2016	2017
nb non-conformité microbiologique	16	5	6	8	5
total analyses	270	278	278	293	283
Conformité microbiologique	94,1%	98,2%	97,8%	97,3%	98,2%
nb non-conformité physico-chimique	-	-	-	-	-
total analyses	293	281	278	293	283
Conformité physico-chimique	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

2.2 - Production

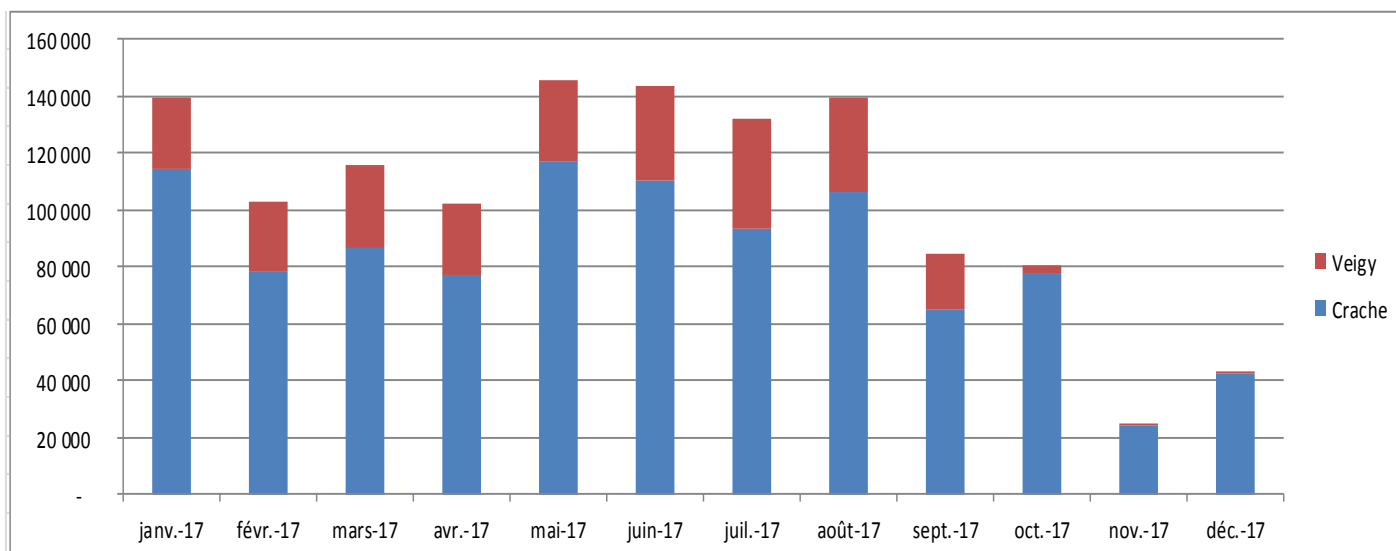
Nappe du Genevois

La CCG exploite la nappe du Genevois sur le site de Crache depuis 1975 et sur le site de Veigy à Viry depuis 2013.

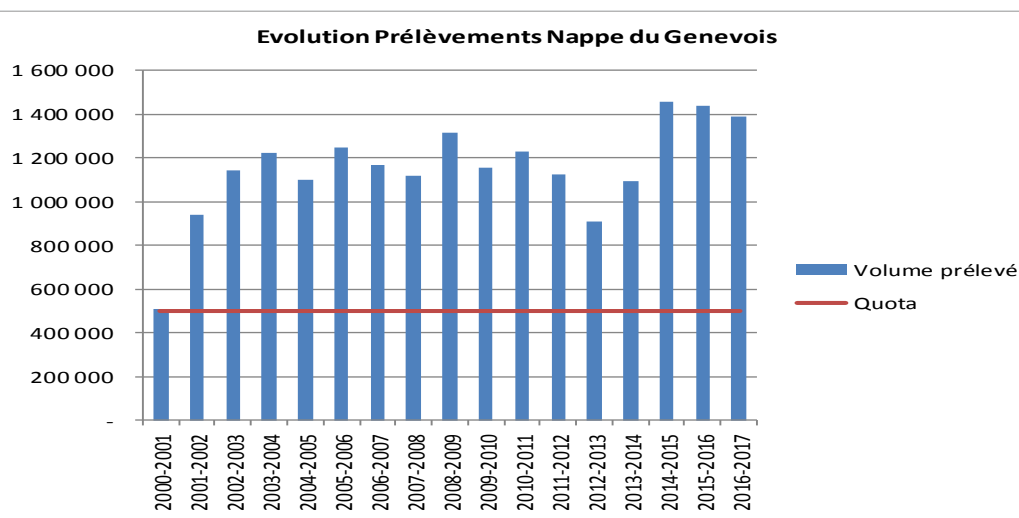
L'exploitation de la nappe du Genevois fait l'objet d'un accord transfrontalier réglé par une convention. Les volumes prélevés sont en effet plus importants que la réalimentation naturelle de la nappe et des quotas ont été mis en place pour chaque partie bénéficiaire. Au-delà de ces quotas, les parties doivent participer financièrement selon des règles établies dans la convention à la réalimentation artificielle de la nappe (gestion assurée par les SIG).

Chaque année, une commission d'exploitation de la nappe se réunit pour faire le point sur les prélèvements, les conditions de réalimentation, les travaux structurants à réaliser...

	janv.-17	févr.-17	mars-17	avr.-17	mai-17	juin-17	juil.-17	août-17	sept.-17	oct.-17	nov.-17	déc.-17
Crache	114 059	78 603	86 411	77 123	116 856	110 177	93 391	106 198	64 836	77 438	24 283	42 574
Veigy	25 320	24 345	29 419	25 285	28 590	33 388	38 679	33 046	19 852	3 040	129	146
Production Nappe du Genevois	139 379	102 948	115 830	102 408	145 446	143 565	132 070	139 244	84 688	80 478	24 412	42 720



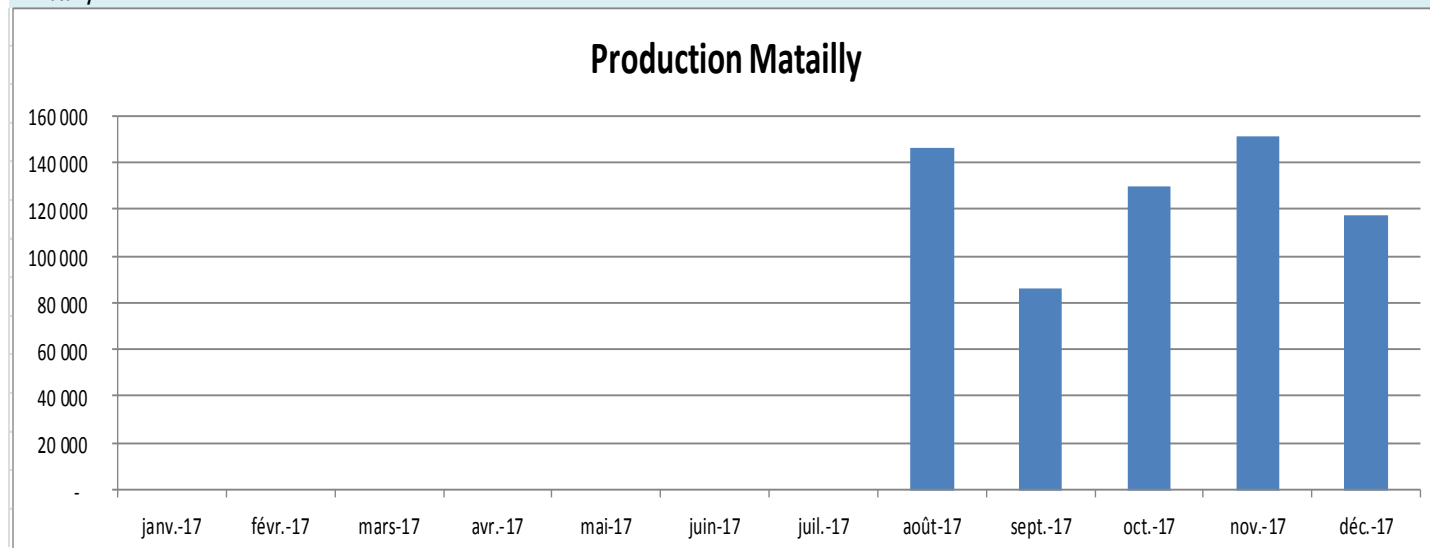
Année Hydraulique	Volume prélevé
2000-2001	510 585
2001-2002	942 039
2002-2003	1 143 759
2003-2004	1 223 361
2004-2005	1 100 609
2005-2006	1 246 590
2006-2007	1 167 632
2007-2008	1 120 058
2008-2009	1 316 301
2009-2010	1 152 799
2010-2011	1 228 771
2011-2012	1 122 140
2012-2013	906 199
2013-2014	1 095 468
2014-2015	1 455 481
2015-2016	1 438 425
2016-2017	1 386 866



Matailly

La production de Matailly a été mise en service le 21 juillet 2017.

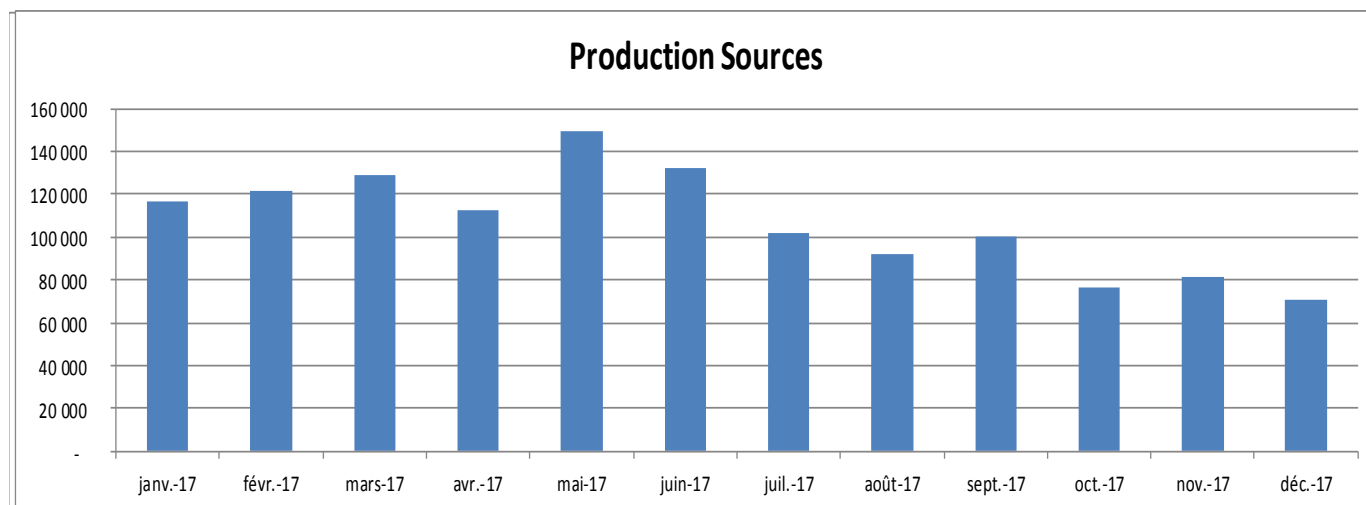
	janv.-17	févr.-17	mars-17	avr.-17	mai-17	juin-17	juil.-17	août-17	sept.-17	oct.-17	nov.-17	déc.-17
Production forage 1	-	-	-	-	-	-	-	73 725	42 037	64 598	77 198	57 485
Production forage 2	-	-	-	-	-	-	-	72 630	43 889	65 208	74 112	59 569
Production Matailly	-	-	-	-	-	-	-	146 355	85 926	129 806	151 310	117 054



Autres ressources

L'année 2017 a été assez sèche, ce qui a entraîné un étiage prononcé sur l'été et l'automne 2017.

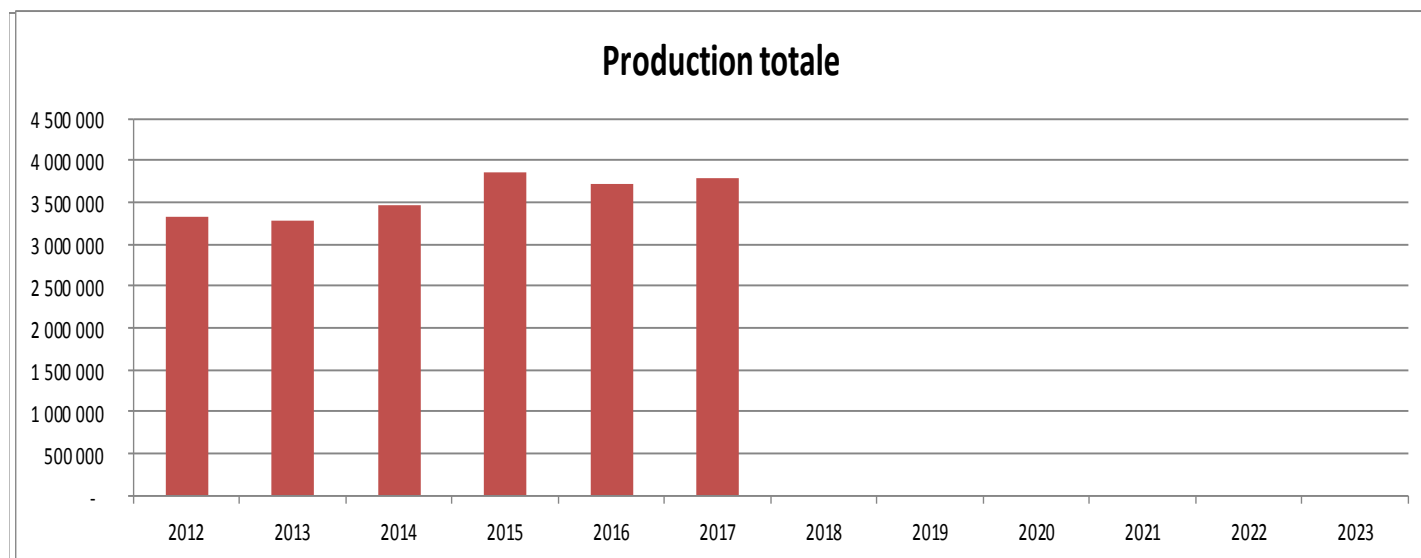
	janv.-17	févr.-17	mars-17	avr.-17	mai-17	juin-17	juil.-17	août-17	sept.-17	oct.-17	nov.-17	déc.-17
	116 739	121 416	128 763	112 139	149 193	131 978	101 776	91 868	100 109	76 454	81 632	70 741
Production Sources	116 739	121 416	128 763	112 139	149 193	131 978	101 776	91 868	100 109	76 454	81 632	70 741



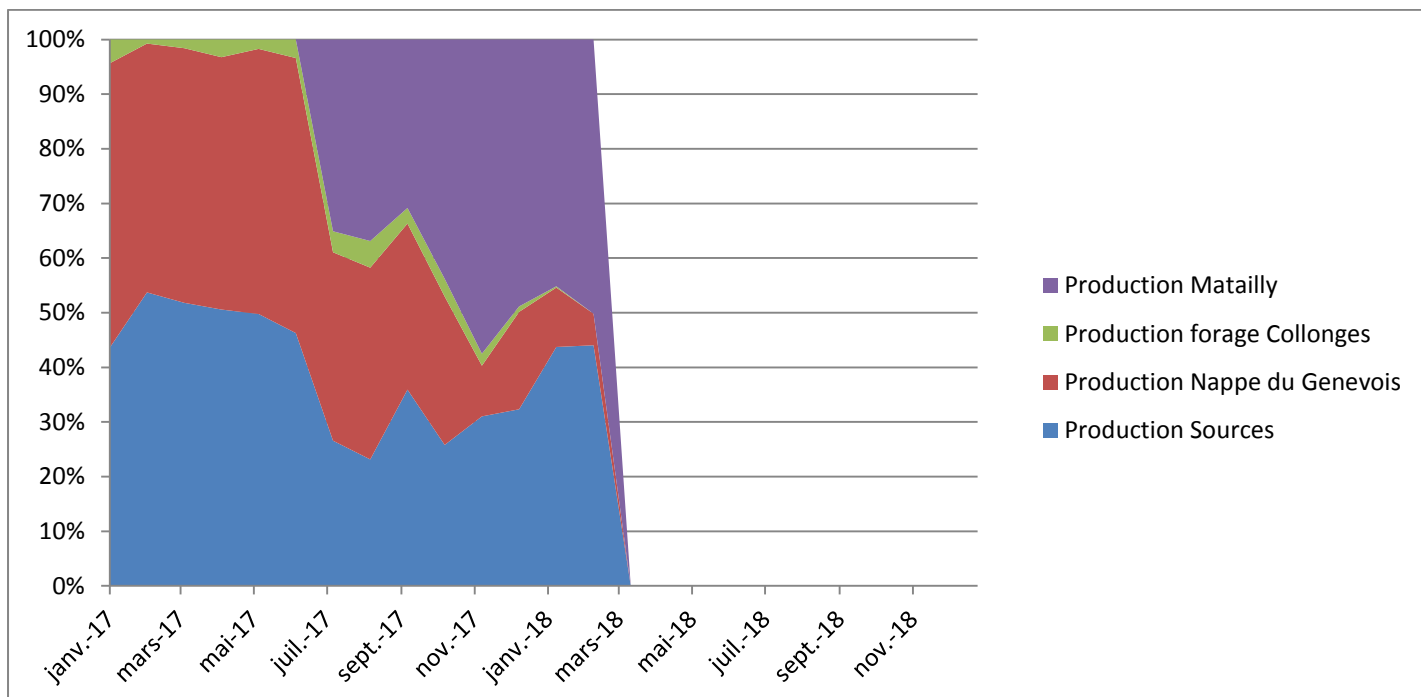
Synthèse

Au total, ce sont **3 794 162 m3** qui ont été prélevés en 2017 sur les différents points de captages et forages.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Production Totale	3 324 726	3 271 484	3 459 795	3 845 641	3 721 881	3 794 162	-	-	-	-	-	-



La mise en service de Matailly permet de diminuer les prélèvements sur la nappe du Genevois.



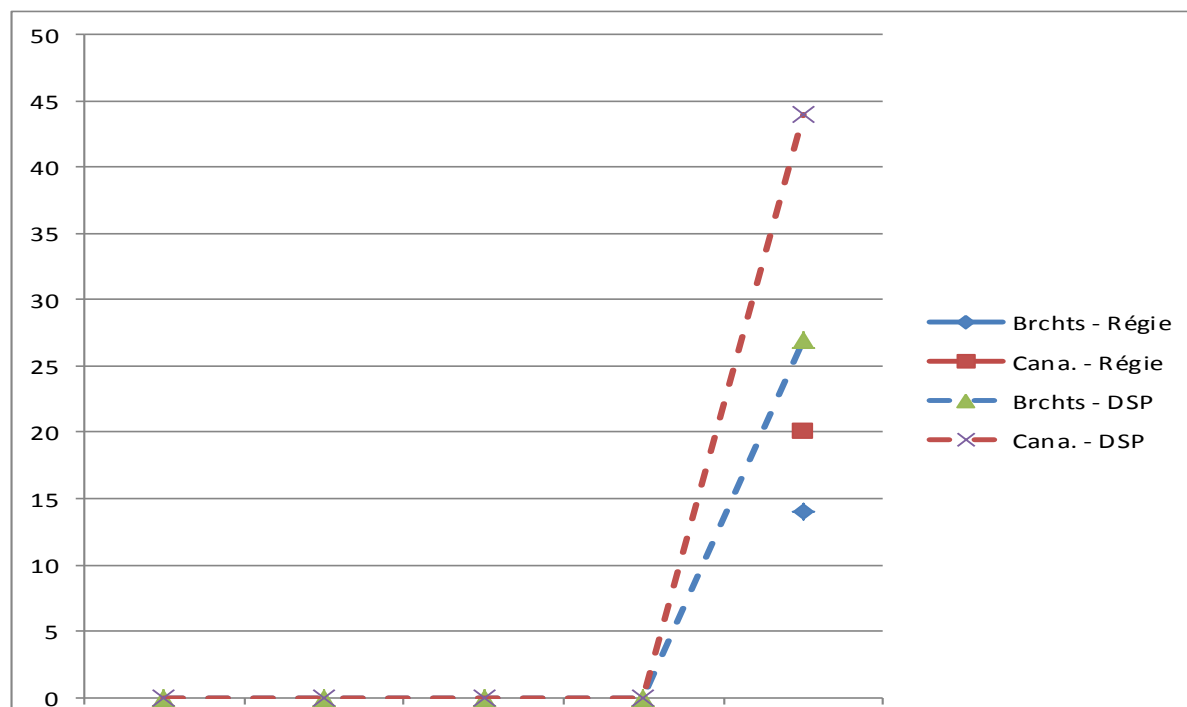
2.3 – Bilan énergétique

Ouvrage	Réseau	Fonction	Type Cpt	2017	2018	2019	2020	2021	2022
SP1	Matailly	Refoulement vers SP2	Refoulement	688 623	279 479	-	-	-	-
		SP1 - KWH	Calcul	634 560	190 423	-	-	-	-
		SP1 - HP/HC	Calcul	0,06	0,05	-	-	-	-
		SP1 - KWH/m3	Calcul	0,92	0,68	-	-	-	-
SP2	Matailly	Refoulement vers SP3	Refoulement	643 185	258 208	-	-	-	-
		SP2 - KWH	Calcul	327 158	91 378	-	-	-	-
		SP2 - HP/HC	Calcul	0,06	0,04	-	-	-	-
		SP2 - KWH/m3	Calcul	0,51	0,35	-	-	-	-
SP3	Matailly	Refoulement vers Croix Biche	Refoulement	183 996	80 290	-	-	-	-
		SP3 - KWH	Calcul	264 016	64 650	-	-	-	-
		SP3 - HP/HC	Calcul	0,15	0,22	-	-	-	-
		SP3 - KWH/m3	Calcul	1,43	0,81	-	-	-	-
FORAGE CRACHE	Primaire	Refoulement vers Bois Blanc	Refoulement	999 901	50 636	-	-	-	-
		CRACHE - KWH	Calcul	890 419	50 300	-	-	-	-
		CRACHE - HP/HC	Calcul	1,60	0,21	-	-	-	-
		CRACHE - KWH/m3	Calcul	0,89	0,99	-	-	-	-
RES BOIS BLANC	Primaire	Refoulement vers Rés Croix Biche	Refoulement	819 529	19 963	-	-	-	-
		BOIS BLANC - KWH	Calcul	319 664	10 399	-	-	-	-
		BOIS BLANC - HP/HC	Calcul	1,98	0,19	-	-	-	-
		BOIS BLANC - KWH/m3	Calcul	0,39	0,52	-	-	-	-
FORAGE VEIGY	Viry	Forage de Veigy	Production	261 239	454	-	-	-	-
		VEIGY - KWH	Calcul	-	-	-	-	-	-
		VEIGY - HP/HC	Calcul	-	-	-	-	-	-
		VEIGY - KWH/m3	Calcul	-	-	-	-	-	-
FORAGE COLLONGES	Primaire	Production forage Collonges	Production	99 173	765	-	-	-	-
		COLLONGES - KWH	Calcul	242 690	1 750	-	-	-	-
		COLLONGES - HP/HC	Calcul	0,09	0,19	-	-	-	-
		COLLONGES - KWH/m3	Calcul	2,45	2,29	-	-	-	-
RES VOVRAY	Primaire	Refoulement vers rés Polonais	Refoulement	118 679	6 539	-	-	-	-
		VOVRAY - KWH	Calcul	98 389	6 009	-	-	-	-
		VOVRAY - HP/HC	Calcul	0,19	0,01	-	-	-	-
		VOVRAY - KWH/m3	Calcul	0,83	0,92	-	-	-	-
Volumes distribués par SP2				0,92	0,68	-	-	-	-
Volumes distribués par SP3				1,43	1,04	-	-	-	-
Volumes distribués par Bois Blanc (Matailly)				1,43	1,04	-	-	-	-
Volumes distribués par Bois Blanc (Crache)				0,89	0,99	-	-	-	-
Volumes distribués par Croix Biche (Matailly)				2,87	1,84	-	-	-	-
Volumes distribués par Croix Biche (Crache)				1,28	1,51	-	-	-	-
Volumes distribués par Polonais (Collonges)				3,28	3,21	-	-	-	-
Volumes distribués par Polonais (Croix Biche)				3,69	2,76	-	-	-	-

2.4 - Réparation des fuites

Communes		2013	2014	2015	2016	2017
Régie	Brchts					14
	Cana.					20
Archamps	Brchts					3
	Cana.					9
Archamps Tech.	Brchts					1
	Cana.					2
Beaumont	Brchts					5
	Cana.					-
Bossey	Brchts					1
	Cana.					7
Feigères	Brchts					1
	Cana.					3
Saint Julien	Brchts					11
	Cana.					21
Valleiry	Brchts					5
	Cana.					2
Collonges	Brchts					
	Cana.					
TOTAL DSP	Brchts	-	-	-	-	27
	Cana.	-	-	-	-	44

Total CCG	Brchts	-	-	-	-	41
	Cana.	-	-	-	-	64



2.5 – Clientèle et administratif

Evolution du nombre d'abonnés

Communes	Nombre d'abonnés					
	2013	2014	2015	2016	2017	
Archamps	1 046	1 061	1 098	1 153	1 179	2,3%
Site d'Archamps	207	217	221	218	226	3,7%
Beaumont	972	1 090	1 113	1 137	1 153	1,4%
Bossey	479	489	483	494	489	-1,0%
Feigères	643	678	693	702	751	7,0%
Saint Julien en Genevois	3 935	4 255	4 310	4 518	4 698	4,0%
Valleiry	1 627	1 764	2 029	2 193	2 256	2,9%
Total VEOLIA	8 909	9 554	9 947	10 415	10 752	3,2%
Collonges sous Salève	1 373	1 378	1 490	1 391	1 409	1,3%
Total AQUALTER	1 373	1 378	1 490	1 391	1 409	1,3%
Chenex	359	354	368	372	388	4,3%
Chevrier	203	215	224	238	247	3,8%
Dingy en Vuache	279	272	285	290	295	1,7%
Jonzier-Epagny	366	358	372	378	392	3,7%
Neydens	705	708	713	734	823	12,1%
Présilly	364	367	412	458	484	5,7%
Savigny	383	391	404	419	441	5,3%
Vers	353	357	364	380	407	7,1%
Viry	1 749	1 985	2 002	2 102	2 363	12,4%
Vulbens	643	660	713	719	731	1,7%
Total REGIE	5 404	5 667	5 857	6 090	6 571	7,9%
TOTAL GENERAL	15 686	16 599	17 294	17 896	18 732	4,7%

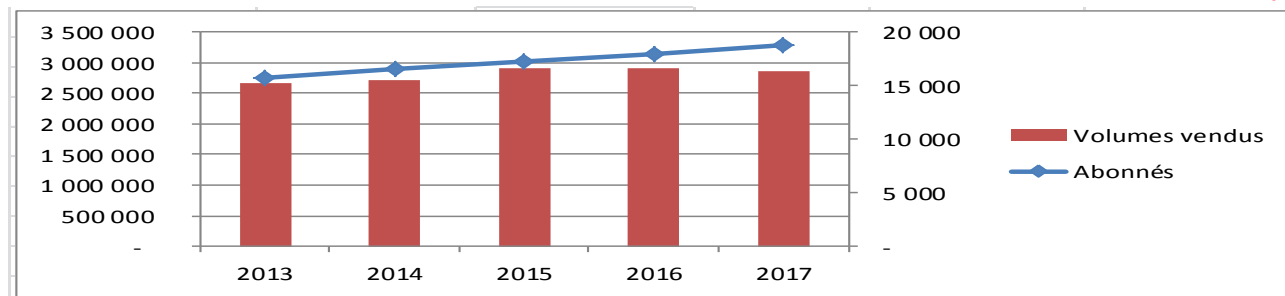
Evolution des volumes facturés

Communes	Volumes facturés					
	2013	2014	2015	2016	2017	
Archamps	143 326	150 836	161 038	161 250	155 211	-4%
Site d'Archamps	99 982	113 147	118 202	115 790	109 059	-6%
Beaumont	140 804	149 206	151 328	163 811	158 139	-3%
Bossey	87 336	75 091	110 971	92 487	100 129	8%
Feigères	94 316	97 690	102 655	96 247	101 525	5%
Saint Julien en Genevois	773 114	814 631	844 360	819 777	774 638	-6%
Valleiry	201 799	208 076	239 947	244 351	253 420	4%
Total VEOLIA	1 540 677	1 608 677	1 728 501	1 693 713	1 652 121	-2%
Collonges sous Salève	252 159	253 757	240 875	248 515	221 420	-11%
Total AQUALTER	252 159	253 757	240 875	248 515	221 420	-11%
Chenex	43 854	44 271	44 663	49 304	52 376	6%
Chevrier	19 413	21 269	23 681	25 849	25 843	0%
Dingy en Vuache	38 930	37 983	37 886	35 258	35 053	-1%
Jonzier-Epagny	44 272	44 880	48 291	50 353	53 470	6%
Neydens	213 260	194 861	216 872	217 963	228 298	5%
Présilly	51 009	54 632	54 663	64 117	66 903	4%
Savigny	44 209	48 739	46 024	57 595	55 041	-4%
Vers	39 464	39 896	49 315	43 864	46 491	6%
Viry	310 300	274 239	336 703	329 651	326 173	-1%
Vulbens	64 207	83 015	89 775	89 953	91 948	2%
Total REGIE	868 918	843 785	947 873	963 907	981 596	2%
TOTAL GENERAL	2 661 754	2 706 219	2 917 249	2 906 135	2 855 137	-2%

Evolution des consommations unitaires

	2013	2014	2015	2016	2017
Abonnés	15 686	16 599	17 294	17 896	18 732
Volumes vendus	2 661 754	2 706 219	2 917 249	2 900 135	2 855 137
Consommation unitaire	170	163	169	162	152

-4%

*Traitement des dossiers d'urbanisme*

	2013	2014	2015	2016	2017
CU	25		26	32	34
DP	64		111	178	195
PC	226	246	276	316	288
PA	14		18	14	20
Total	329	362	431	540	537

Traitement des réclamations écrites

	2013	2014	2015	2016	2017
Travaux					10
Eau potable					14
Facturation					57
PA					2
Pluvial			-		3
Total	-	-	-	125	86

2.6 – Performance du réseau

Réseau communautaire

	2013	2014	2015	2016	2017
Vol distribué				1 110 680	1 719 573
Vol consommé autorisé				1 032 203	1 676 337
Volume comptabilisé				1 025 303	1 663 267
Volume consommé sans comptage				6 900	920
Volume de service					12 150
Pertes				78 477	43 236
Débit de fuite moyen sur l'année (m3/h)				9,0	4,9
Rendement				92,9%	97,5%
Linéaire réseau (Km)				54,26	77,14
ILC (m3/j/Km)				52,12	59,54
ILP (m3/j/Km)				3,96	1,54
ILVNC (m3/j/km)				4,31	1,57
ILP (Objectif)				3,00	3,00
Rendement (Objectif)				94,6%	95,2%
Rendement seuil (Pénalités)				80,4%	81,9%
Gain potentiel (m3)				19 062	
Gain potentiel (m3/h)				2,2	
Consigne débit de fuite (m3/h)				6,8	

Réseau Régie

	2013	2014	2015	2016	2017
Vol distribué				1 283 983	1 228 930
Vol consommé autorisé				962 272	1 037 485
Volume comptabilisé				952 042	1 026 575
Volume consommé sans comptage				2 520	3 220
Volume de service				7 710	7 690
Pertes				321 711	191 445
Débit de fuite moyen sur l'année (m3/h)				36,7	21,9
Rendement				74,9%	84,4%
Linéaire réseau (Km)				157,70	157,70
ILC (m3/j/Km)				16,72	18,02
ILP (m3/j/Km)				5,59	3,33
ILVNC (m3/j/km)				5,63	3,38
ILP (Objectif)				3,00	3,00
Rendement (Objectif)				84,8%	85,7%
Rendement seuil (Pénalités)				73,3%	73,6%
Gain potentiel (m3)				149 030	18 764
Gain potentiel (m3/h)				17,0	2,1
Consigne débit de fuite (m3/h)				19,7	19,7

Réseau Véolia

	2013	2014	2015	2016	2017
Vol distribué				2 042 901	2 223 966
Vol consommé autorisé				1 758 624	1 811 983
Volume comptabilisé				1 728 380	1 781 466
Volume consommé sans comptage				4 398	4 938
Volume de service				25 846	25 579
Pertes				284 277	411 983
Débit de fuite moyen sur l'année (m3/h)				32,5	47,0
Rendement				86,1%	81,5%
Linéaire réseau (Km)				168,00	167,18
ILC (m3/j/Km)				28,68	29,69
ILP (m3/j/Km)				4,64	6,75
ILVNC (m3/j/km)				4,71	6,83
ILP (Objectif)				3,00	3,00
Rendement (Objectif)				90,5%	90,8%
Rendement seuil (Pénalités)				75,7%	75,9%
Gain potentiel (m3)				100 317	228 921
Gain potentiel (m3/h)				11,5	26,1
Consigne débit de fuite (m3/h)				21,0	20,9

Réseau Aqualter

	2013	2014	2015	2016	2017
Vol distribué				299 022	301 615
Vol consommé autorisé				273 276	241 005
Volume comptabilisé				265 976	235 565
Volume consommé sans comptage				1 500	1 500
Volume de service				5 800	3 940
Pertes				25 746	60 610
Débit de fuite moyen sur l'année (m3/h)				2,9	6,9
Rendement				91,4%	79,9%
Linéaire réseau (Km)				27,00	26,90
ILC (m3/j/Km)				27,73	24,55
ILP (m3/j/Km)				2,61	6,17
ILVNC (m3/j/km)				2,76	6,33
ILP (Objectif)				3,00	3,00
Rendement (Objectif)				90,2%	89,1%
Rendement seuil (Pénalités)				75,5%	74,9%
Gain potentiel (m3)					31 155
Gain potentiel (m3/h)					3,6
Consigne débit de fuite (m3/h)					3,4

2.7 - Connaissance du patrimoine

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable vise à évaluer le niveau de connaissance des réseaux d'eau potable, à s'assurer de la qualité de la gestion patrimoniale, et à suivre leur évolution.

Sa valeur varie de 0 à 120 points. Il faut retenir qu'elle est calculée avec 3 paliers consécutifs.

Pour la CCG, l'indice est calculé est à **88 points**

2.8 - Renouvellement du patrimoine

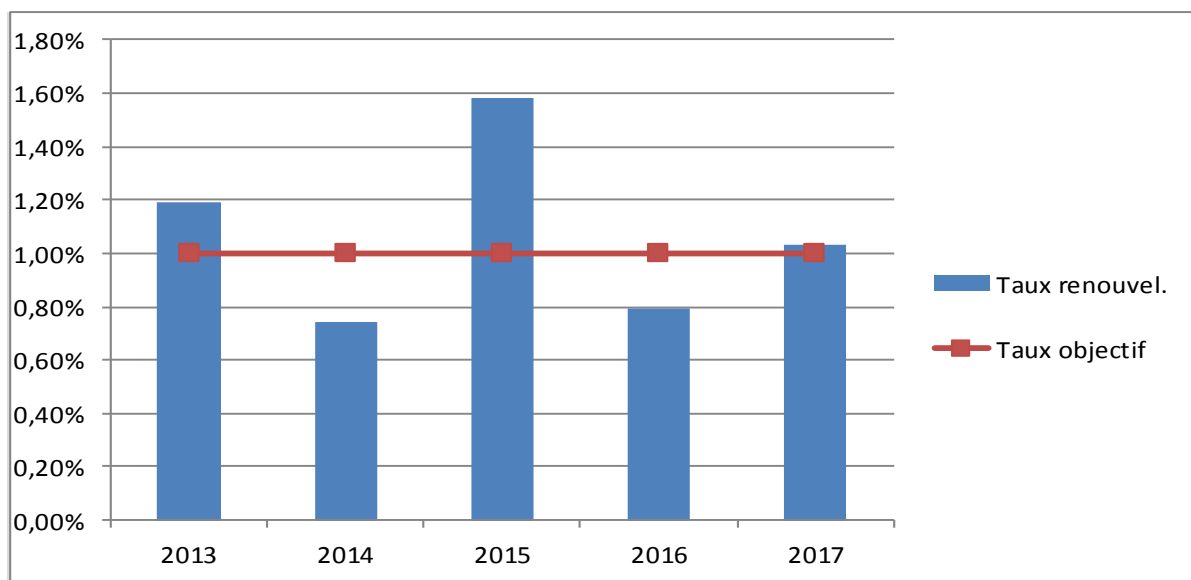
Taux moyen de renouvellement des réseaux (Hors réseau primaire)

$$Tr = ((Ln+Ln-1+Ln-2+Ln-3+Ln-4)/5)/(Linéaire de réseau de desserte)$$

	2013	2014	2015	2016	2017
Linéaire renouvelé (km)	4,21	2,61	5,57	2,77	2,94
Moyenne sur 5 ans	3,62 km				
Linéaire réseau	352 km				

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 1,03%

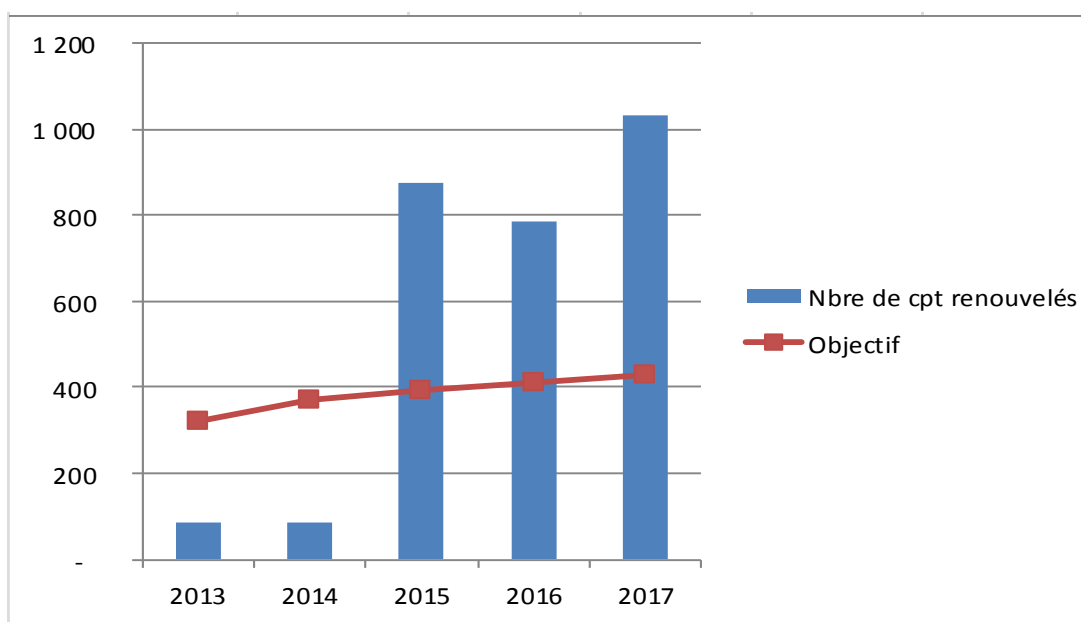
	2013	2014	2015	2016	2017
Taux renouvel.	1,2%	0,74%	1,58%	0,79%	1,03%
Taux objectif	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%



Taux de renouvellement des compteurs « Régie »

Le taux de renouvellement des compteurs n'est pas un indicateur réglementaire.

	2013	2014	2015	2016	2017
Nb total de Cpts	4 890	5 667	6 063	6 244	6 571
Nbre de cpt renouvelés	86	86	878	786	1 031
Objectif	320	370	395	410	430



Pour les 10 communes en régie, il a été décidé de développer la mise en place de la radio relève. Ainsi la collectivité est engagée dans un programme de renouvellement de compteurs.

A ce jour, **80%** des compteurs de la régie sont équipés de module radio.

Ce taux d'équipement a permis de mettre en place courant 2017 la deuxième relève des compteurs...

Le parc des communes suivantes est équipé presque en totalité : Chênex ; Jonzier ; Présilly ; Vers ; Viry et Vulbens

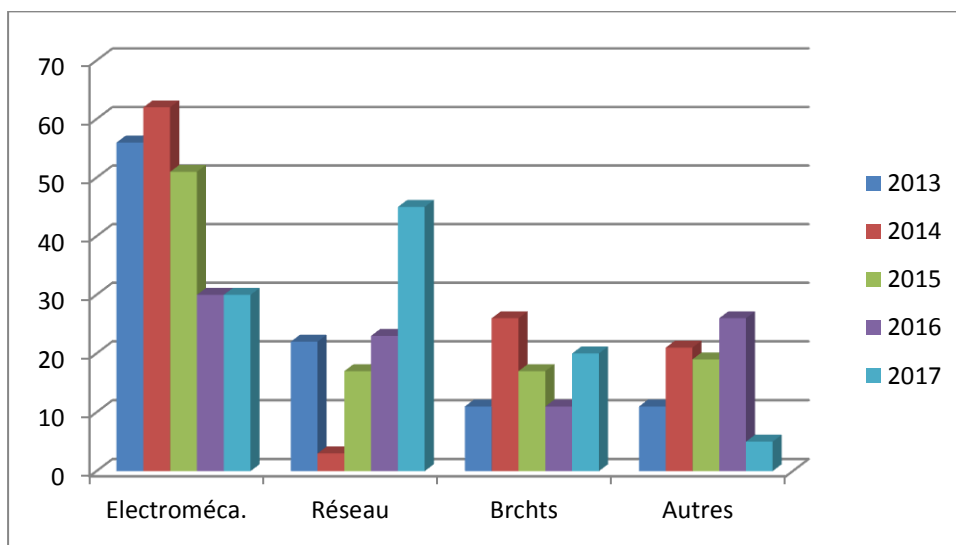
- Chevrier est équipé à 40 %
- Dingy à 60 %
- Savigny à 50%
- Neydens à 30 %

2.9 - Astreintes de la régie

Lors de la création de la régie d'eau, un service d'astreinte a été mis en place, afin d'intervenir sur les urgences 365 jours par an et 24h/24.

Le service d'astreinte intervient pour des pannes électromécaniques (pompages, réservoirs, organes de chloration...), des casses sur canalisation et branchements, pour le suivi des analyses réalisées les jours non ouvrés, ainsi qu'à la demande des abonnés pour des problèmes d'eau.

En 2017, le service d'astreinte a réalisé 100 sorties.



Nombre d'interventions en astreinte par nature

III Tarification et recettes du service public d'eau potable

3.1 – Synthèse des recettes et dépenses réelles de l'exercice

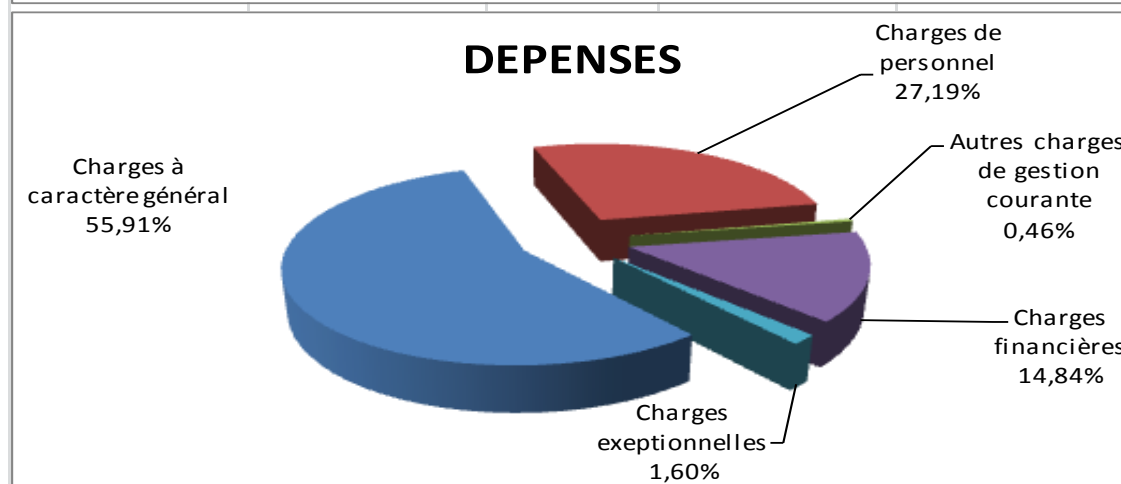
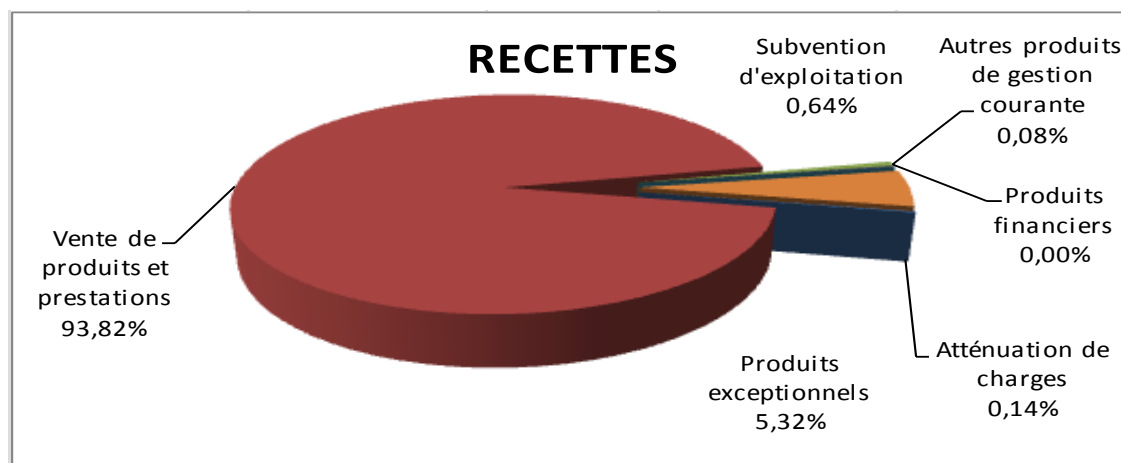
SECTION FONCTIONNEMENT

RECETTES REELLES

Atténuation de charges	5 962,87 €
Vente de produits et prestations	3 878 836,83 €
Subvention d'exploitation	26 326,50 €
Autres produits de gestion courante	3 184,21 €
Produits financiers	- €
Produits exceptionnels	220 019,41 €
Sous-total	4 134 329,82 €

DEPENSES REELLES

Charges à caractère général	1 068 661,98 €
Charges de personnel	519 735,30 €
Autres charges de gestion courante	8 749,24 €
Charges financières	283 696,00 €
Charges exceptionnelles	30 589,05 €
Dotations aux amortissements	30000
	1 941 431,57 €



Facturation aux abonnés

La facture aux abonnés en €HT s'établit comme suit (avec modification des tarifs CCG au 1^{er} juillet 2017) :

Détail postes facture d'eau		Valeur au 1 ^{er} janvier 2017	Valeur au 1 ^{er} janvier 2018
Part fixe: Fermier et CCG	Forfait annuel	37.14 €HT	37.89 €HT
Part variable: Fermier et CCG	Prix appliqué au m3 consommé	de 1.064 à 2,100 €HT / m3	de 1.0856 à 2,0997 €HT / m3
Prélèvements ressources en eau		0,0730 €HT/m3	0,0730 €HT/m3
Lutte contre la pollution		0,29 €HT/m3	0,29 €HT/m3

Il convient bien entendu de rajouter la TVA au taux de 5.5% à ces prix (taux stable depuis 2014). Le détail des prix par commune est fourni en annexe 3, valant simulation de facture pour une consommation de 120 m3.

IV - Financement des investissements

4.1 – Investissements effectués par la CCG

Les principaux investissements réalisés et réceptionnés par la CCG au cours de l'exercice 2017 sont récapitulés dans les tableaux suivants :

Commune	Intitulé	Type de travaux	Montant HT	Linéaire (km)	Nbre Brchts neufs	Nbr Brchts renouv.
Beaumont	rd177	Renouvellement	74 007,75 €	0,27		10
Collonges	route de geneve	Renouvellement	75 812,00 €	0,12		
Collonges	extension PC collot	extension	12 309,23 €	0,09	1	
Feigères	devoiemnt isl	Renouvellement	75 953,61 €	0,29		6
Feigères	ch asserin	Renouvellement	72 842,97 €	0,36		23
Jonzier	epagny	Renouvellement	134 987,35 €	0,51		
Présilly	extension PC Camara	Extension	10 343,40 €	0,04	1	
St Julien	impasse des mesanges	Extension	13 839,50 €	0,06		
St Julien	carrefour des acacias	Renouvellement	26 001,74 €	0,05		3
St Julien	devoiemnt ecole de chabloux	Renouvellement	5 218,00 €	0,07		7
St Julien	entrée ouest	Extension		0,14	3	
St Julien	entrée ouest	Renouvellement	120 085,24 €	0,16		
Valleiry	centre bourg	Renouvellement	151 374,00 €	0,28		25
Viry	fagotins	Renouvellement	34 332,41 €	0,05		8
Vulbens	renouvellement ch cognoy	Renouvellement	26 512,26 €	0,07		
Vulbens	cognoy	Renouvellement	62 687,20 €	0,71		3
Vulbens	chb du gouverneur	patrimoine	25 724,11 €	-		3
			922 030,77 €	3,26	5	88

Les chiffres fournis correspondent au montant des travaux, il convient de rajouter les frais d'études, d'essais et autres frais divers (entre 15 et 20 % du montant des travaux).

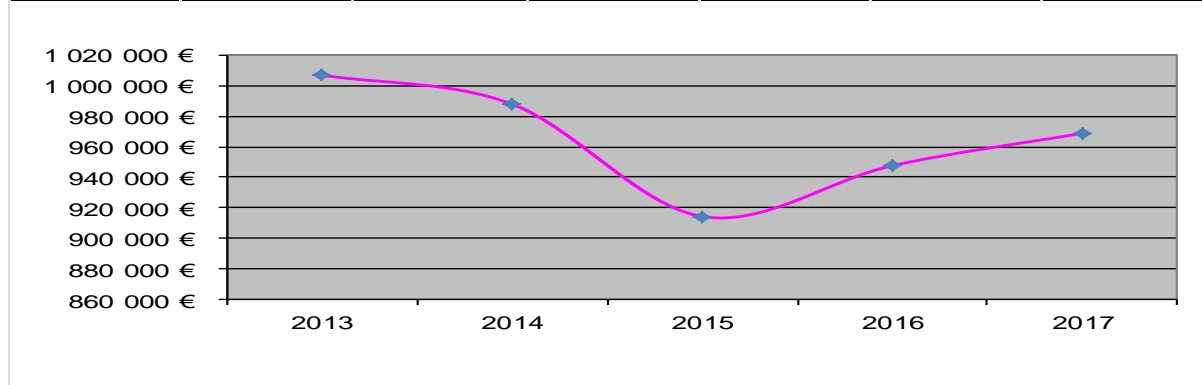
Les travaux réceptionnés en 2017 concernent la réhabilitation-renouvellement de **2 937 ml** de canalisations et de **88** branchements, ainsi que l'extension de **322 ml** de canalisations et la création de 5 branchements.

4.2 - Indicateurs financiers

Dotation aux amortissements

Pour l'année 2017, la dotation aux amortissements a été de **968 781 €**.

	2013	2014	2015	2016	2017
Dotation aux amortissements	1 006 747 €	987 788 €	914 374 €	947 570 €	968 781 €



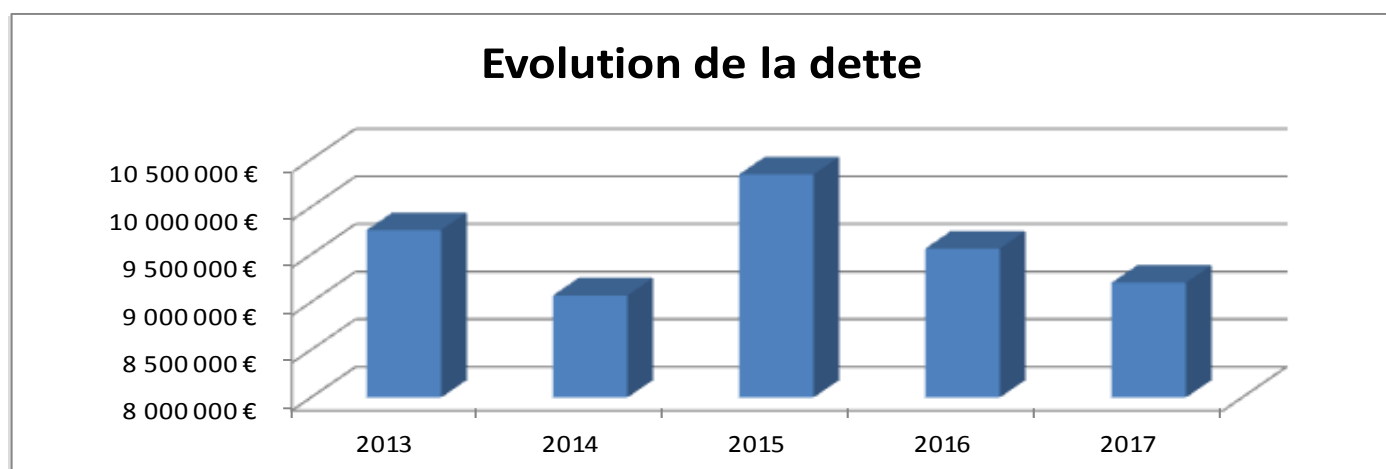
Etat de la dette

L'état de la dette au 31 décembre 2017 fait apparaître les valeurs suivantes :

Montant remboursé durant l'exercice :	2 159 999,92 €
Dont en capital :	1 876 303,92 €
Dont en intérêts :	283 696,00 €

Encours de la dette au 31 décembre 2016 : **9 204 307,00 €**

	2013	2014	2015	2016	2017
Dette en capital	9 758 676 €	9 071 435 €	10 343 587 €	9 565 454 €	9 204 307 €
Abonnés	15 686	16 599	17 294	17 896	18 732
Encours dette par abonné	622 €	547 €	598 €	535 €	491 €



V – Bilan et Perspectives

Suite au transfert de compétence, un certain nombre d'objectifs ont été fixés et des études portant sur l'ensemble de la « chaîne de l'eau » ont été lancées en 2014.

Ces études permettront aux élus de la CCG d'arrêter un plan pluriannuel d'investissements pour les années à venir.

V.1 – Diversification et augmentation de la production d'eau (Matailly).

Depuis le 21 juillet 2017, les forages et les nouvelles infrastructures de « Matailly » permettent de prélever et de transporter jusqu'à 6 000 m³/j supplémentaires vers le réseau de distribution communautaire.

La fin de l'année 2017 a permis la mise au point des automatismes et des derniers réglages.

V.2 – Renouvellement des canalisations

Un objectif de renouvellement de 1% du linéaire avait été fixé pour les canalisations « secondaire » de distribution.

Avec un taux moyen annuel réalisé sur les cinq dernières années de **1,03%**, l'objectif est atteint.

Cependant, dans cet objectif, n'a pas été pris en compte le renouvellement des 77,14 km de canalisations du réseau primaire. Il est donc nécessaire pour maintenir ce patrimoine de fixer le même objectif de 1%/an.

L'expérience de ces dernières années nous a montré que les travaux de renouvellement des canalisations n'étaient pas toujours ciblés sur les réseaux les plus vétustes, mais tenait compte des programmations des communes pour leurs réfections de voiries.

Un budget complémentaire devra être instauré afin de permettre le renouvellement des canalisations les plus vétustes d'une part mais également pour permettre de renouveler les canalisations moins vétustes dont le renouvellement, non prioritaire, est toutefois nécessaire compte tenu de la réfection de la voirie.

V.3 – Radio-relève des compteurs

L'étude a été réalisée par le bureau ID Eau Conseil en 2014. Elle examine la faisabilité des relevés à distance des compteurs d'eau (solution de télé ou radio relève). Le renouvellement des compteurs, obligation légale, est une opportunité intéressante pour la CCG de fixer les équipements de relève associés. Elle doit décider également avec l'objectif d'assurer à terme 2 relevés par an (pour homogénéisation du service à l'utilisateur sur le territoire).

L'objectif de renouveler 6,5% du parc chaque année (environ 400 cpts) a été largement atteint, puisqu'à ce jour 80 % du parc des communes en régie est équipé en radio.

Ce taux nous permet désormais de mettre en place une deuxième relève systématique de nos compteurs.

V.4 - Etude « ressources – incidences sur les milieux »

Lors du transfert de compétence eau potable à la CCG, les élus ont souhaité réfléchir au sein d'un comité eau à diverses problématiques avant de porter la décision finale au vote.

Ainsi ont-ils décidé de la réalisation d'une étude des ressources disponibles sur le territoire et de leur devenir. En effet, sur les 48 points de prélèvements actuels, seuls 24 sont protégés par une DUP et certaines ressources connaissent des problèmes divers : contaminations bactériologiques répétées, étiages très sévères...

La 1^{ère} phase de cette étude doit permettre de déterminer les principales caractéristiques de chaque ressource au regard de l'alimentation en eau potable pour en proposer soit l'abandon, soit la conservation.

Si l'abandon est choisi, le milieu y trouvera un gain.

Si la conservation est retenue, elle n'exclue pas la gestion saisonnière. C'est ce qui sera étudié lors d'une 2^{ème} phase, qui examinera cette fois la question au regard des bénéfices pour le milieu associé.

L'approvisionnement du secteur où une gestion saisonnière sera mise en place pourra se faire grâce à son alimentation par le réseau «primaire» (soit historique, soit avec le réseau de Matailly-Moissey).

Une 3^{ème} phase permettra de réfléchir à une programmation de travaux sur les milieux abordant les autres fonctionnalités du milieu. L'hydrologie étant traitée avant dans l'étude, les questions porteront sur les aspects hydromorphologie, qualité de l'eau, qualité des milieux dont restauration des habitats, continuité piscicole... Cette phase donnera les éléments aux élus pour pérenniser le travail mené dans le contrat de rivières et dans le contrat corridors biologiques.

L'étude, en plus des objectifs cités ci-dessus, permettra de faire un diagnostic sur les systèmes de comptage en place ou à installer et proposer un programme d'investissement permettant une mesure efficace des volumes prélevés.

Le cahier des charges de l'étude a été élaboré avec divers partenaires techniques et financiers courant 2014. L'étude a été attribuée début 2015 au groupement de bureaux d'études SEPIA / ANTEA / GEO-HYD et avec un sous-traitant GEN TERO spécialisé dans le fonctionnement des milieux aquatiques.

Courant 2015, le bureau ANTEA a visité l'ensemble des captages et a bâti des fiches ouvrages caractérisant chaque ressource en en identifiant les points forts et les vulnérabilités.

Le bureau a ensuite travaillé sur une analyse multi-critères de ces données, validée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour comparer les ressources et évaluer la pertinence de leur conservation.

Ses conclusions ont été présentées début 2016 au comité de pilotage de l'étude et aux élus de la commission eau.

A l'issue de cette présentation, a été validé le fait de procéder aux investigations complémentaires pour les quelques ressources dont l'analyse ne peut être définitive à ce stade pour statuer.

Le résultat des dernières investigations sera présenté en 2018 afin de pouvoir statuer définitivement sur le devenir des différentes ressources.

V.5 - Mise à jour du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP)

La CCG, suite au transfert de compétence, doit prioriser ses investissements futurs. Ainsi, les élus ont validé le principe d'une mise à jour du SDAEP afin de prendre en compte :

- l'évolution très dynamique du territoire,
- les résultats de l'étude « ressources- incidences sur les milieux »,
- les possibilités offertes de mutualisation des stockages, de connexion entre les réseaux,
- l'intégration du système « Matailly-Moissey » dans l'exploitation,
- l'atteinte des objectifs de qualité fixés lors de la décision du transfert

Le SDAEP permettra donc :

- d'avoir une représentation la plus complète et la plus fiable possible de l'état et du fonctionnement du service,
- de définir une politique de gestion des rendements par l'atteinte de seuils fixés et la mise en place d'équipements permettant de conserver les objectifs dans le temps (définition des secteurs à enjeux, mise en place de compteurs de sectorisation, réflexion énergétique),
- d'élaborer un plan pluriannuel d'investissements sur les ressources, réservoirs et réseaux de distribution.

L'étude « ressources – incidences sur le milieu » constituera le volet diagnostic des ressources de ce SDAEP.

Le cahier des charges de l'étude a été élaboré avec divers partenaires techniques et financiers au 2^{ème} semestre 2014. L'étude a été attribuée au printemps 2015 au bureau d'études Naldéo.

A ce jour, le bureau NALDEO a effectué le diagnostic des installations afin d'établir le bilan des réseaux et des différents ouvrages.

Une analyse du fonctionnement du service en situation actuelle a également été réalisée.

La dernière phase de l'étude qui est en cours permettra quant à elle d'apprécier les besoins futurs en eau à l'horizon 2034, de déterminer les conditions de fonctionnement des infrastructures actuelles dans les conditions futures et de proposer et étudier des solutions permettant de faire face aux insuffisances mises en évidence.

Le bureau d'études mandaté sur cette mission a présenté un certain nombre de scénarii permettant de répondre aux insuffisances relevées, cependant le contexte a évolué au moment de la présentation de ceux-ci.

- Le périmètre d'exploitation de la régie a augmenté avec l'intégration de toute la production des communes affermées.
- L'arrivée de micropolluants sur la nappe du Genevois nous oblige à revoir le mode de fonctionnement (Arrêt du forage de Veigy, dilution des effluents de Craches par Matailly).

En conséquence, il a été demandé de revoir les scénarii et de les adapter en fonction de ces nouvelles contraintes.

Un première vague d'investissements prioritaires a pu tout de même être identifiée et devrait être lancée dès 2018 pour les 5 prochaines années.

Le rapport final du schéma directeur devrait pouvoir être présenté en fin d'année 2018.

V.6 – La convergence tarifaire

Un tarif cible de 1,43 € HT/m³ (Prix moyen 120m³) au 1^{er} juillet 2018 avait été défini. Les résultats des précédents ainsi que les prospectives budgétaires réalisées montrent la cohérence et la faisabilité de cet objectif.

Toutefois, ce tarif cible pourrait être amené à évoluer car il ne prenait pas en compte les investissements à venir du schéma directeur en cours.